

Un fonds qui bénéficie d'une **gestion diversifiée dynamique** au sein d'un large univers de la **Zone Euro** avec une ouverture à l'international pour la poche actions.

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement

Diversifié Euro

Performance annualisée 5 ans

6,69%

Encours

711 M €

Score de transition Énergétique et Ecologique

Fonds : 0,98 Univers : 0,62
Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement

Lutte contre le réchauffement climatique

35% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement

Financement de la transition climatique

8,08% investi en obligations vertes
Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indice de référence est 25% Euro Stoxx 50 + 25% MSCI World + 50% FTSE MTS Global
B : compter du 01 septembre 2023, le benchmark sera 25% MSCI EMU + 25% MSCI World + 50% Bloomberg Euro Aggregate

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2024	28/02/2025	31/12/2024	28/03/2024	31/03/2022	31/03/2020	31/10/2012
Portefeuille	-0,33%	-3,97%	-0,33%	3,09%	11,05%	38,26%	111,18%
Indice	-0,05%	-3,55%	-0,05%	4,65%	12,82%	39,39%	103,91%
Ecart	-0,28%	-0,43%	-0,28%	-1,55%	-1,77%	-1,13%	7,27%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	9,17%	11,13%	-13,47%	12,91%	4,45%	18,58%	-4,20%	8,47%	3,12%	5,18%
Indice	10,08%	12,86%	-13,95%	11,47%	3,96%	17,95%	-4,09%	6,87%	3,55%	4,73%
Ecart	-0,91%	-1,73%	0,48%	1,45%	0,48%	0,64%	-0,11%	1,60%	-0,43%	0,45%

Indice de référence du fonds : 25% MSCI WORLD + 25% MSCI EMU + 50% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

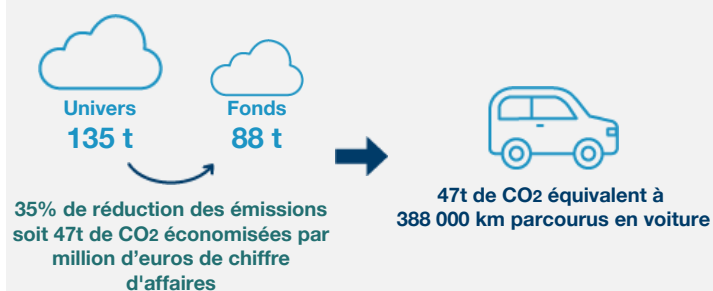
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	7,66%	8,83%	8,77%	9,51%
Volatilité de l'indice	6,95%	8,77%	8,72%	9,46%
Tracking Error ex-post	1,14%	2,02%	1,69%	1,41%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». Le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure note que son univers d'investissement sur ces quatre critères. L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 25% MSCI WORLD + 25% MSCI EMU + 50% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E). L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.



ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO2) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,07% / 97,82%



SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,32% / 98,30%



SOCIAL : Préservation de l'emploi

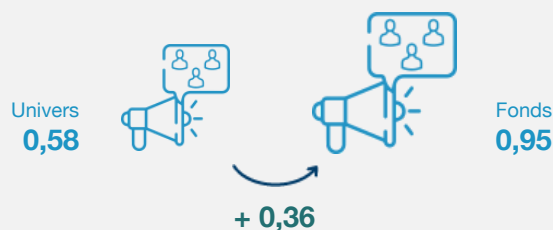


Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,34% / 98,61%



SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

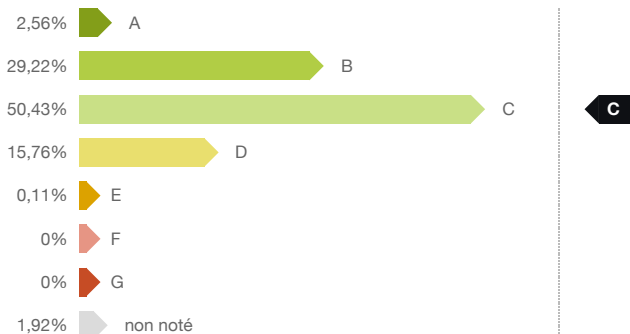
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,16% / 97,84%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

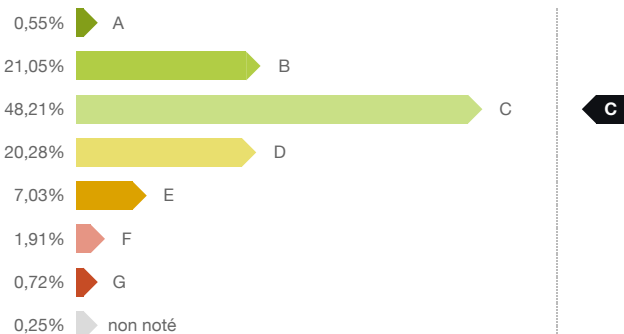
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,18	0,79
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	82,94%	69,81%
Taux de couverture	99,44%	99,75%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Raphaël Sobotka

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia



Fanny Jacquemont

Gérant de portefeuille



Christophe Granjon

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Les perspectives pour l'économie américaine se sont détériorées, avec un risque de stagflation à court terme en raison des décisions de l'administration Trump, tandis que la Réserve fédérale continue d'adopter une approche prudente. En Europe, le plan de relance allemand et la poursuite des baisses de taux de la BCE améliorent les perspectives économiques. En Asie, la Banque du Japon maintient ses taux, tandis qu'en Chine, un plan visant à stimuler la consommation est annoncé en réponse aux impacts des tarifs américains. Les actions américaines ont sous-performé par rapport aux marchés européens et émergents, avec une contre-performance notable des "Sept Magnifiques". Les taux d'intérêt à long terme dans la zone euro ont augmenté, tandis qu'ils sont restés stables aux États-Unis. Parallèlement, le dollar a reculé face à l'euro, ce qui a favorisé l'or, tandis que le prix du pétrole continue de progresser.

Le mois de mars a été marqué par une forte remontée des taux d'intérêt à long terme dans la zone euro. En Allemagne la nouvelle coalition majoritaire a convenu de lever le verrou du déficit budgétaire. Le marché obligataire a dès lors anticipé un volume d'émissions important à venir, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) continue de réduire la taille de son bilan, entraînant ainsi une hausse historique des rendements. Le taux d'emprunt à 10 ans en Allemagne est passé de 2,4 % à 2,7 % au cours du mois. La poursuite de la baisse des taux directeurs de la BCE (-25 points de base) a maintenu les taux à court terme inchangés, ce qui a contribué à une pentification de la courbe des taux dans la zone euro. Les écarts de rendement entre l'Allemagne et la France se sont maintenus autour de 70 points de base, entraînant mécaniquement une hausse des taux à long terme français. Nos portefeuilles s'inscrivent toujours avec une sensibilité aux taux européens supérieure à celle de leur indice de référence incluant une surpondération sur le segment 3-5 ans de la courbe des taux. Notre positionnement géographique privilégie l'Italie, L'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Enfin, la recherche de rendement nous pousse à surpondérer les obligations d'émetteurs privés ainsi que la dette subordonnée européenne.

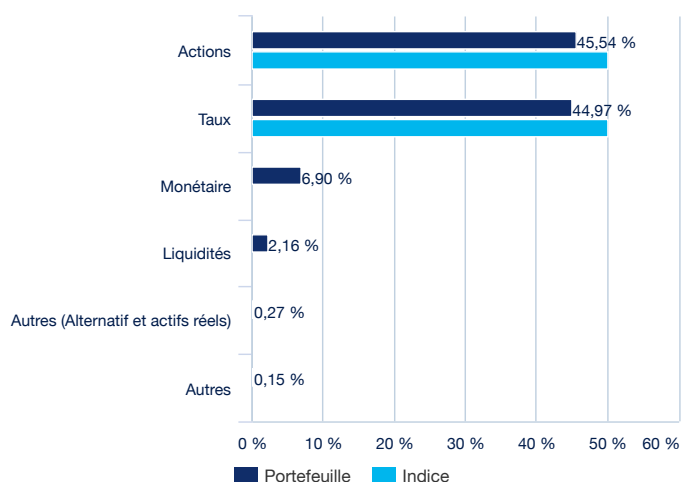
En mars, les marchés ont reculé avec notamment une baisse significative des marchés américains. La volatilité s'est accrue, en raison des nombreuses déclarations de Donald Trump concernant les droits de douane et le conflit Ukrainien. Malgré les dernières statistiques économiques aux États-Unis qui suggèrent une certaine résilience, les investisseurs se montrent de plus en plus nerveux face à la dégradation de indicateurs avancés. Les données pourraient bientôt pâtir des droits de douane annoncés, des réductions de dépenses et des licenciements effectués par le département de l'efficacité gouvernementale, ainsi que de la nette baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs. Les marchés s'inquiètent d'un scénario stagflationniste représenté par un contexte de forte inflation et de croissance faible. Malgré une révision, à la baisse de la croissance attendue et à la hausse de l'inflation, le président de la banque centrale américaine s'est voulu rassurant quant aux craintes de récession. En zone Euro, les indicateurs économiques se sont stabilisés et les indicateurs de confiance ont progressé grâce à l'adoption par le parlement allemand d'un large plan de relance budgétaire en trois volets : exemption de la règle du frein à l'endettement pour les dépenses de défense au-dessus de 1% du PIB, fonds de 500 Milliards d'euros sur 12 ans pour l'infrastructure et le climat, déficit structurel des régions allemandes réhaussé de 0% à 0.35%. Au niveau de l'allocation nous avons légèrement augmenté notre allocation en initiant une position sur l'Inde qui devrait bénéficier de mesures fiscales favorables à la classe moyenne du pays et dont la valorisation redevient intéressante après la baisse des derniers mois. Nous avons aussi initié une position sur la Chine qui présente une valorisation raisonnable et dont les fondamentaux semblent progressivement s'améliorer à la faveur d'une politique volontariste pour soutenir la croissance, notamment sur le volet consommation des ménages. A contrario, nous avons pris quelques bénéfices sur notre surpondération en actions européennes. Au niveau de la sélection de titres, nous avons augmenté le poids du secteur des télécommunications, de la banque et de l'industrie. A contrario nous avons diminué le poids des semi-conducteurs, de l'énergie et des services aux collectivités. Nous avons aussi effectué des arbitrages dans le secteur automobile et celui de l'agro-alimentaire.

Le secteur de l'immobilier est un des secteurs essentiels de la transition énergétique, au même titre que l'énergie et les transports. Les entreprises immobilières sont aussi confrontées à d'énormes défis en raison de leur exposition aux risques climatiques, d'une réglementation croissante et d'une urbanisation rapide dans le monde entier (70 % de la population mondiale devrait vivre dans des villes d'ici 2050 selon l'ONU et la superficie totale construite devrait doubler avant 2060).

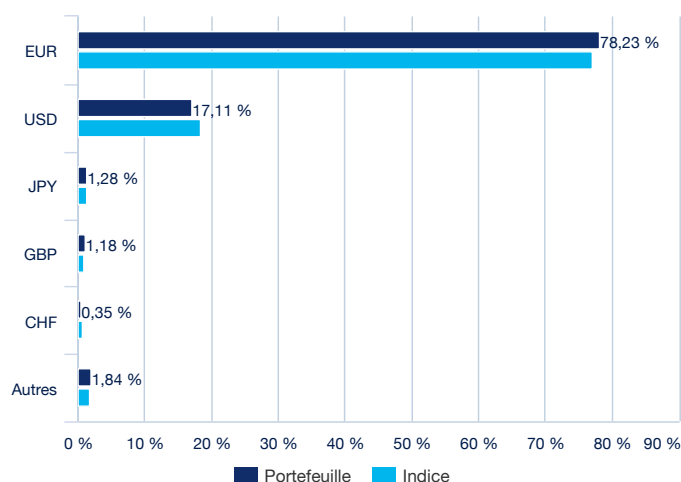
Le secteur a un rôle clé à jouer dans la décarbonation mondiale, car le secteur des bâtiments et de la construction est responsable au niveau mondial de 35 % de la consommation d'énergie, de 37 % des émissions de carbone, de 50 % de l'extraction de matériaux, de 33 % de la consommation d'eau et de 35 % des déchets générés et devrait voir son empreinte totale doubler d'ici 2060 selon le WGBC (World Green Building Council).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



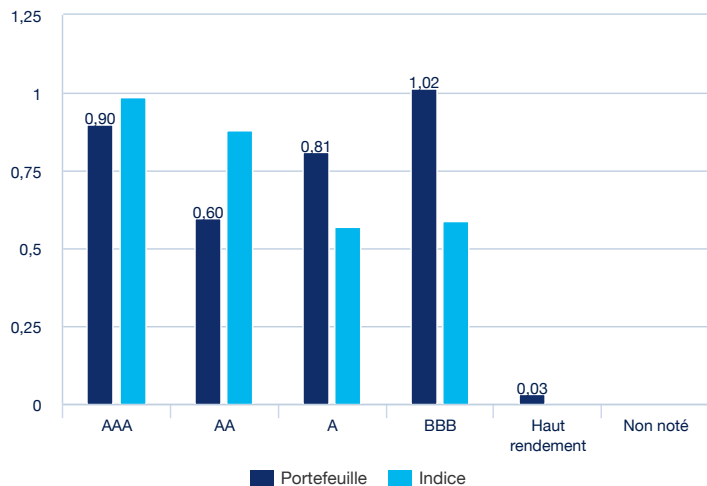
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

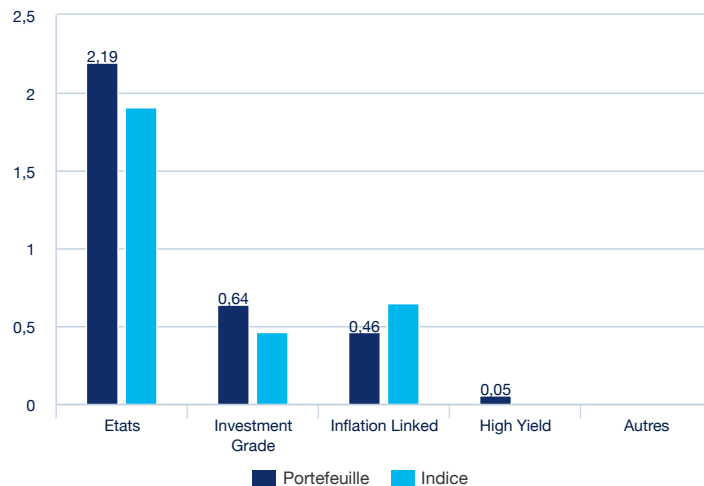
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



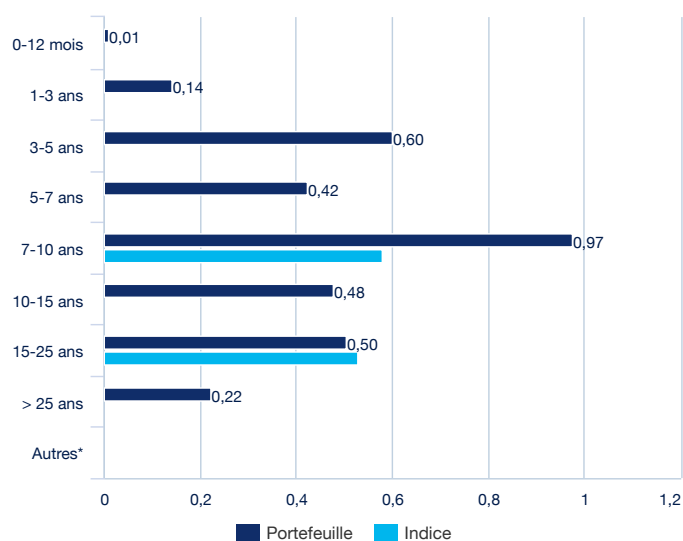
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Répartition par maturités (Source : Amundi)

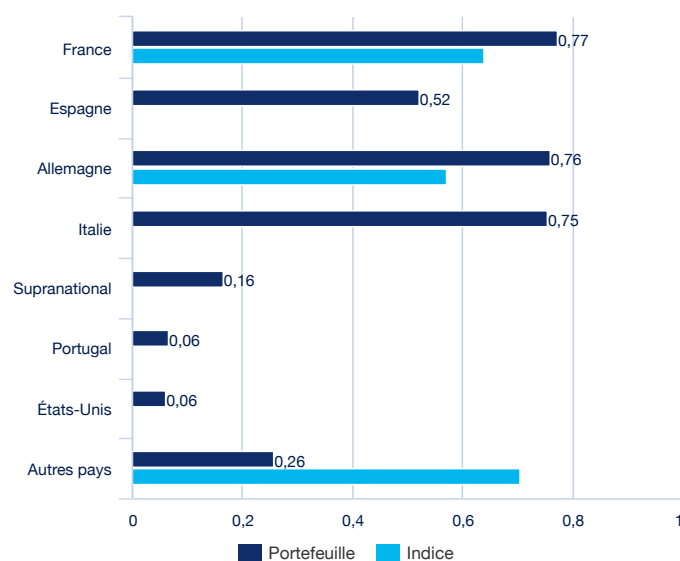
En points de sensibilité



* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité

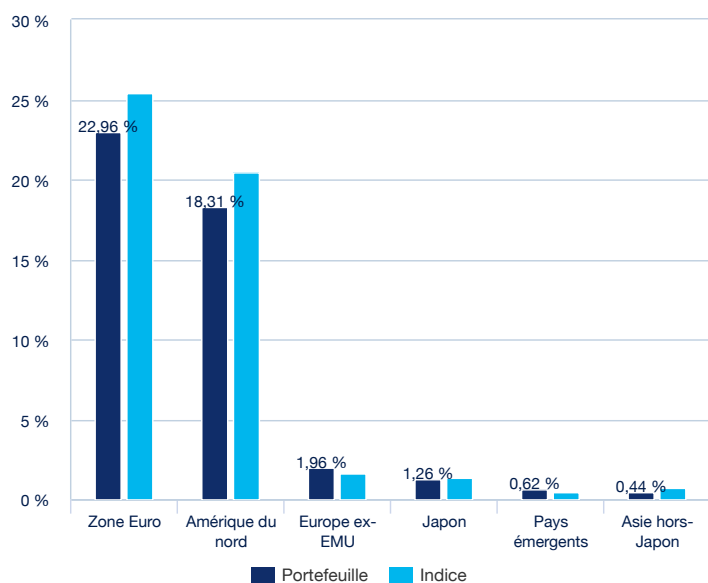


Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

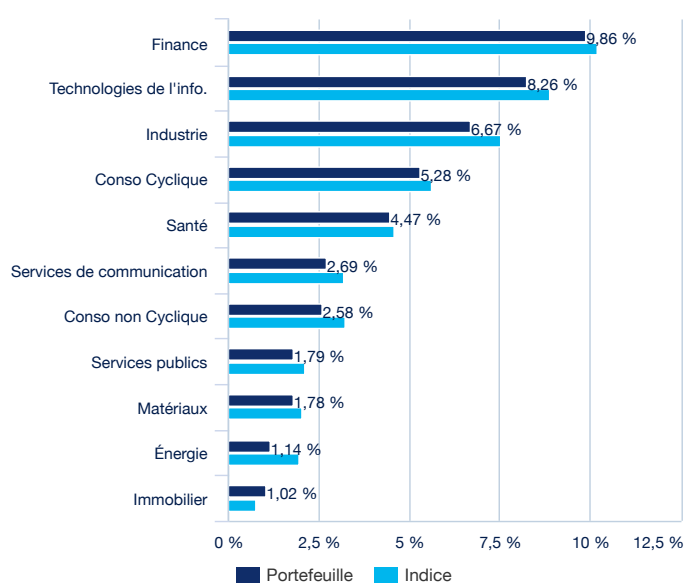
	% d'actif
GERMANY	11,25%
ITALIAN REPUBLIC	7,85%
SPAIN (KINGDOM OF)	5,70%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	3,97%
EUROPEAN INVESTMENT BANK	2,37%
FRANCE	1,76%
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	1,46%
PORTUGAL	1,42%
CREDIT AGRICOLE SA	1,39%
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATI	1,00%
Total	38,15%

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



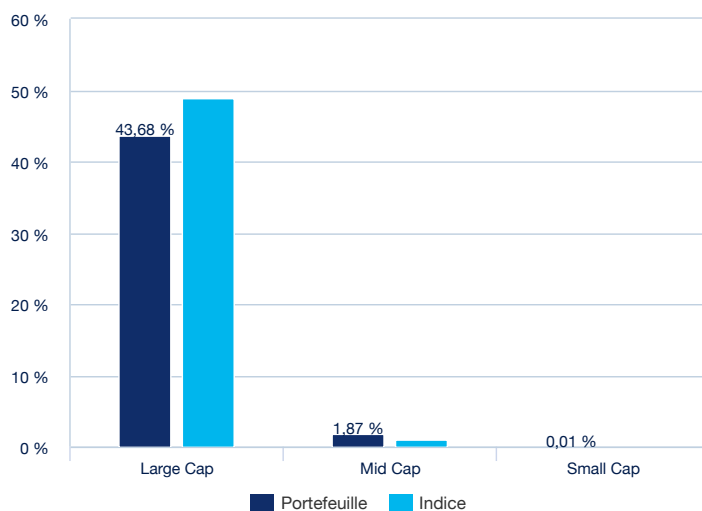
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
MICROSOFT CORP	1,16%
NVIDIA CORP	1,14%
SAP SE	1,06%
ASML HOLDING NV	1,04%
MUENCHENER RUECKVER GES MUENC	0,81%
DEUTSCHE TELEKOM AG	0,73%
SIEMENS AG	0,72%
SANOFI SA	0,69%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	0,65%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	0,64%
Total	8,64%

Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Capitalisation boursières des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous-munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Non**
Fonds Maître : -
Forme juridique : **FCPE**
Classification SFDR : **Article 8**
Date de création du compartiment/OPC : **07/05/2002**
Date de création de la classe : **18/05/2012**
Eligibilité : -
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : -
Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,13%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
Commission de surperformance : **Non**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **212,36 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**
Actif géré : **711,49 (millions EUR)**
Indice de référence :
25% MSCI WORLD + 25% MSCI EMU + 50% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.